

ment pour établir les objectifs que poursuivra la nouvelle organisation, délivrée des penchants de l'ancien organisme. Si l'on doutait de la fiabilité de l'organisme, les événements de la fin de semaine les ont certainement fait disparaître. Et nous ne savons même pas dans quel état se trouve le conseil d'administration, ni qui le dirige.

• (3.50 p.m.)

Le ministre ne l'a pas mentionné aujourd'hui, mais nous croyons savoir qu'il a formé un groupe d'étude de 12 personnes chargées de repenser la façon d'engager les jeunes dans les affaires du Canada. Il s'agit évidemment d'une étude nationale, combinant toutes les études faites sur la Compagnie des jeunes Canadiens et visant à trouver une méthode de participation des jeunes. Le ministre nous mettra peut-être au courant plus tard et nous en dira davantage à ce sujet. Voilà pourquoi, c'est faire preuve de naïveté et d'idéalisme de croire qu'un comité parlementaire qui a siégé de façon suivie pendant seulement trois ou quatre semaines, peut redresser les torts et recommander les modifications de principe que d'autres, qui étaient plus intimement en cause durant toute la période, n'ont pas su définir.

En dépit des bonnes intentions d'un grand nombre de volontaires, la compagnie a mauvaise réputation et ce ne sont pas des modifications législatives qui changeront les choses. On craindra qu'un contrôleur, aux prises avec les problèmes actuels de la compagnie, en modifie ou en dégrade l'idée originale. Le moment est venu d'être réaliste, non idéaliste. Appeler les choses par leur nom, voilà ce qu'il nous faut faire.

Étant donné l'explication peu satisfaisante donnée par le ministre des raisons pour lesquelles il veut un contrôleur et même s'il dit qu'un autre bill sera présenté avant la fin de la semaine, je veux lui donner avis maintenant de mon intention de proposer plus tard plusieurs amendements au bill C-171. Le ministre jugera peut-être bon, en conséquence, de faire un exposé plus satisfaisant et plus détaillé des intentions du gouvernement. Je veux donc proposer, avec l'appui du député de Peace River (M. Baldwin), que le débat soit maintenant ajourné.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre, je vous prie. On a proposé d'ajourner le débat. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion? Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

[M. Nowlan.]

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

(La motion de M. Nowlan, mise aux voix, est rejetée.)

• (4.00 p.m.)

**ONT VOTÉ POUR:**

MM.	MM.
Aiken	MacLean
Alexander	Macquarrie
Baldwin	MacRae
Bell	McCutcheon
Bigg	McGrath
Cadieu	McIntosh
Coates	McKinley
Comeau	McQuaid
Crouse	Mazankowski
Danforth	Moore
Downey	Moores
Fairweather	Muir (Cape Breton- The Sydneys)
Forrestall	Muir (Lisgar)
Hales	Nesbitt
Hees	Nowlan
Howe	Paproski
Knowles (Norfolk- Haldimand)	Peddle
Korchinski	Ritchie
Lambert (Edmonton West)	Schumacher
Lundrigan	Scott
MacDonald (Egmont)	Southam
MacEwan	Stanfield
MacInnis	Stewart (Marquette)
	Woolliams—47.

**ONT VOTÉ CONTRE:**

MM.	MM.
Allmand	Énard
Anderson	Forest
Andras	Forget
Badanai	Foster
Barnett	Francis
Barrett	Gendron
Basford	Gervais
Beaudoin	Gibson
Bécharde	Gillespie
Beer	Gleave
Benson	Godin
Blair	Goyer
Blouin	Greene
Borrie	Groos
Breau	Guay
Brewin	(St. Boniface)
Broadbent	Guilbault
Caccia	Haidasz
Cadieus (Labelle)	Harding
Clermont	Hellyer
Corbin	Hogarth
Côté (Richelieu)	Hopkins
Cullen	Howard (Okanagan Boundary)
Cyr	Hymmen
Danson	Isabelle
Deachman	Jamieson
Deakon	Kierans
Douglas (Nanaimo- Cowichan-The Islands)	Knowles (Winnipeg North Centre)
Drury	Lang (Saskatoon- Humboldt)
Dubé	Langlois
Duquet	